



INTER EUROVIA

INFORMATION SUITE A LA COMMISSION SANTE EUROVIA - NOVEMBRE 2019

Bilan de la Commission, compte arrêté au 30 Septembre 2019

L'encadrement structurel des prestations Santé est payante. En effet la commission de Suivi des Contrats de santé prévoyance peut constater que l'encadrement commence à porter ses fruits. Un retour à l'équilibre est en train de s'opérer avec une baisse significative de 114 à 98 du P/C.

Réforme 100% Santé :

Suite aux évolutions concernant la réforme du 100% santé qui sera mis en place à compter de janvier 2020, votre contrat Santé change. Pour rester responsable, celui-ci doit intégrer les nouvelles modalités du 100% Santé prévu par la loi.

Cela consiste à permettre à tous les salariés d'accéder à des équipements dans une gamme restreinte sans aucun reste à charge.

Modifications sur votre contrat Santé :

- Proposition d'une offre en plus en optique, dentaire, et aides auditives sans reste à charge
- Maintien d'une offre « tarifs libres », avec des modifications de garanties pour nous conformer aux obligations de la réforme afin de conserver le contrat responsable.
- Pas de modification des cotisations

Proche aidant

En charge de son proche en difficulté, nous vous rappelons que PRO BTP a mis en place une structure proche aidant avec un site www.jesuisaidant.com où vous pourrez trouver des réponses à vos questions. De nombreux dispositifs peuvent répondre à vos problèmes :

- Mise en place d'un congés proche aidant
- Aides financières
- Etc ...

N'hésitez pas à en parler autour de vous, suivant les statistiques, une personne sur 4 est concernée.

Médecin Direct

La téléconsultation avec médecin direct fait partie des prestations disponibles comprises dans votre contrat santé. Ce service est entièrement pris en charge par PRO BTP. Pensez-y !

www.medecindirect.fr

CONTESTER NE SUFFIT PAS, IL FAUT SAVOIR AGIR et PROPOSER !